



Mairie de
Boissy La Rivière

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE

DELIBERATION n° 08/2024
Conseil Municipal de la Commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance : Jeudi 04 avril 2024
Convocation : vendredi 29 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre-avril à 19 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique LEROUX, Maire

Présents : Robert BECH – Patrice COCHET – Bruno GAUFILLET – Valérie JUNOT -- Olivier LARCHER – Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER – Dominique LEROUX –Véronique RIAUD – Gilles TOURNIER - Vincent ROUDAUT

Absente excusée : Pascal GUERIN - Virginie LAZA

A donné pouvoir à : Virginie LAZA à Stéphanie LEGRIS

Secrétaire de séance : Véronique RIAUD

Objet : Affectation des résultats

Au vu des résultats constatés dans chaque section, Monsieur le maire propose de :

- Reporter la totalité du résultat déficitaire d'investissement – **188 299.87 €** au compte **001**
- Reporter le solde créditeur en report à nouveau soit **366 319.13 €** en fonctionnement au compte **002**.
- Affecter au compte 1068 la somme de **188 299.87 €**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à délibérer sur cette proposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des présents et représentés, cette proposition.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 12

Abstention : 00

Contre : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Boissy-La-Rivière, le 04/04/2024

Le Maire, dominique LEROUX